



Primes économies d'énergie, à destination des bâtiments tertiaires

Poste	Montant prime	Conditions techniques de l'offre
Rénovation de l'éclairage extérieur privé (voiries, parkings, parcs)	300 €/luminaire Limité à 50% de l'investissement	Prendre attache avec votre chargé d'affaires
Luminaire d'éclairage général à module LED	1 €/W ou 20 €	Prendre attache avec votre chargé d'affaires

Primes économies d'énergie, à destination des bâtiments résidentiels existants disposant de parties communes

Poste	Montant prime	Conditions techniques de l'offre
Luminaire à module LED pour parties communes	50 €/luminaire	<p>Durée de vie du luminaire $\geq 50\ 000$ h</p> <p>Chute de flux lumineux à l'issue de cette durée de vie $\leq 30\%$</p> <p>Efficacité lumineuse ≥ 90 lm/W</p> <p>Type de dispositif de contrôle intégré au luminaire : détection de présence ou de mouvement</p> <p>Indice de protection aux chocs IK = 10</p> <p>Durée de garantie : 5 ans</p> <p>Groupe de risques photobiologiques : 0</p> <p>Classe de protection électrique : 2 (double isolation sans terre)</p> <p>Luminaires à émission du flux lumineux uniquement vers le haut non éligibles</p>

Conditions techniques et montant des aides financières au 1er juillet 2022. Susceptibles d'évoluer. Plus d'infos sur corse.edf.fr.



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos [partenaires Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site corse.edf.